

PAR SDÉ

Steve Cadrin

Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 15 juin 2026

Me Johanne Skelling
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet: Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026
Commentaires de l'AHQ-ARQ sur la demande de suspension des modifications aux CST

Dossier : R-4334-2026

N/D: 4503-126

Chère consœur,

L'AHQ-ARQ a pris connaissance de la demande d'Énergir visant à suspendre l'application des modifications aux Conditions de service et Tarif (« CST ») faisant référence à l'obligation pour les nouveaux raccordements de certaines clientèles d'être assujettis uniquement au service de gaz de source renouvelable (« GSR »), et ce, jusqu'au 1er octobre 2026 (B-0115).

L'AHQ-ARQ ne s'oppose pas à cette demande de suspension.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/fn

961361

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
Montréal QC H3C 0B4

Laval

600, rue Lucien-Paiement
bureau 1040
Laval QC H7N 0H7

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca